



Ville de Vigneux-sur-Seine (Essonne)

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 JUILLET 2020

* * * * *

L'an deux mille vingt, le huit juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vigneux-sur-Seine, légalement convoqué, s'est assemblé au Centre Sportif et Culturel Georges Brassens, sous la Présidence de Monsieur Thomas CHAZAL, Maire.

Monsieur Thomas CHAZAL ouvre la séance à 19 h 00 et fait l'appel nominal.

PRÉSENTS : Thomas CHAZAL, Colette KOEBERLE, Fouad SARI, Monique BAILLOT, Joël GRUERE, Michelle LEROY, Florent PECASSOU, Leïla SAÏD, Patrick DUBOIS, Sophie MINE¹, Dominique DEVERNOIS, Marième GADIO, Bachir CHEKINI, Norman CHARLES, Adjoint,

Elisabeth LEGRADE, Alain GALLET, Jeannette LECOQ, René REAL, Gabin ABENA, Fernando PEREIRA, Valérie HOULLIER, Christina PEDRI, Virginia VITALINO, Faten BENHAMED², Djamila RAMIREZ¹, Frank GUEX, Fanny KARANI, Sophiane TERCHOUNE, Florian GOURMELON, Samia CARTIER, Nicolas ALLEOS³, Julia ALFONSO, Benjamin DONEKOGLU, Benjamin CAUCHY, Patrice ALLIO, Julie OZENNE, Bouchra KHIAR, Jean-Louis PASSARRIEU.

REPRÉSENTÉS : Samia LEMTAI par Fouad SARI
Valérie HOULLIER par Monique BAILLOT
Sophiane TERCHOUNE par Leïla SAÏD
Patrice ALLIO par Julie OZENNE

Les membres présents peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L.2121.15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance.

Leïla SAÏD est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

.../...

¹ Arrivées à 19 h 10

² Arrivée à 19 h 27

³ A donné pouvoir à T. Chazal jusqu'à son arrivée, à 19 h 34

20.118 Demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville 2020

D É C I D E :

Article 1.- DE PRÉSENTER le programme de travaux soumis à subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville 2020 suivant :

Travaux de réhabilitation de l'école maternelle P. KERGOMARD afin d'accueillir l'équipe du projet de réussite éducative (PRE) pour un montant prévisionnel estimé à 170 000 € HT ;

Travaux de mise en sécurité et d'étanchéité au sein du groupe scolaire N. MANDELA pour un montant prévisionnel estimé de 120 136 € HT ;

Travaux de mise en sécurité et d'étanchéité au sein du groupe scolaire R. ROLLAND pour un montant prévisionnel estimé de 292 000 € HT.

Article 2.- DE SOLLICITER auprès de l'État la subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation Politique de la ville 2020.

Article 3.- DE SIGNER les différentes conventions attributives de subvention avec le représentant de l'État.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.119 Police Municipale – Signature d'un contrat de prestation d'entretien de vêtements

D É C I D E :

Article 1.- D'ACCEPTER et de SIGNER la proposition de la société PRESSING DU LAC, sise 11 Place Marx Dormoy 91270 Vigneux-sur-Seine pour le nettoyage des vêtements des agents de la Police Municipale.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant de 108,00 euros TTC au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.120 Événementiel - Signature d'un contrat de cession avec l'Association LIVE ZIC

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec l'Association « LIVE ZIC », représentée par Monsieur Christian Talon, sise 10 rue de la Campanule 91270 Vigneux/Seine, pour un concert live du groupe INSOLITUDES « 100% Hallyday » le 17 octobre 2020 à 20H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 2 900 euros (Deux mille neuf cents euros), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.121 Événementiel - Signature d'un contrat de cession avec l'association « MES POTES ET MOI »

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec l'association « MES POTES ET MOI », représentée par Madame Maud Dignet, en qualité de Présidente, sise 50 rue de Buzenval 75020 Paris, pour une représentation du spectacle jeune public « LES GLOOPS EN CONCERT », le 20 mars 2021 à 15H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 2 500 euros TTC (Deux Mille Cinq Cent Euros), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.122 Événementiel - Signature d'un contrat de location de jeux et de diverses animations à destination des enfants avec la Société DYNAMIC LAND, dans le cadre de l'arbre de Noël 2020 des enfants du personnel

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de location de jeux et d'animations à destination des enfants, le 5 décembre 2020 de 14H00 à 18H00, au sein du Centre Culturel Georges Brassens, 1 Bis rue du Maréchal Leclerc, 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 1636,20 euros HT (Mille Six Cent Trente Six Euros et Vingt Cents), soit 1799,82 euros TTC (Mille Sept Cent Quatre Vingt Dix Neuf Euros et Quatre Vingt Deux Cents), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.123 Événementiel - Signature d'un contrat de cession avec la SARL Baubau Production

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la SARL Baubau Production, représentée par Madame Aurélie Bauer, sise 5 rue de l'Odéon 75006 Paris, pour une représentation du spectacle « BOODER IS BACK » avec Booder, le 19 décembre 2020 à 20H00, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 5 300 euros HT (Cinq mille trois cents euros), soit 5 591,50 euros TTC (Cinq mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et cinquante cents), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.124 Événementiel - Signature d'un contrat de cession avec l'Association « Les Enfants Terribles »

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec l'Association « Les Enfants Terribles », représentée par Monsieur Julien Leynaud, sise 3 rue Marcel Dubois 75012 Paris, pour une représentation de la pièce de théâtre « PYJAMA POUR SIX » de Marc Camoletti, le 31 janvier 2021 à 16H00, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 5 000 euros HT (Cinq mille Euros), soit 5 275,00 euros TTC (Cinq mille deux cent soixante-quinze euros), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.125 Événementiel - Signature d'un contrat de cession avec l'Association « La Compagnie de l'Éléphant »

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec l'Association « La Compagnie de l'Éléphant », représentée par Monsieur Renauld Faucompré, sise 42 rue de Rochechouart 75009 Paris, pour des représentations et déambulations du spectacle « GREG LE MAGICIEN/SCULPTEUR DE BALLONS », les 12 et 13 décembre 2020, Parc Municipal du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 1 700 euros (Mille sept cents euros – non soumis à la TVA), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.126 Événementiel - Signature d'un contrat de cession avec la société « OJI PRODUCTIONS SAS »

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la société OJI PRODUCTIONS SAS, sise 2 rue des Pinsons, 34430 Saint Jean de Vedas, pour une représentation du spectacle jeune public « Où es-tu Cacahuète », le 21 mars 2021 à 15H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 1 650,00 euros HT (Mille six cent cinquante euros), soit 1 740,75 TTC (Mille sept cent quarante euros et soixante-quinze cents), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.127 Événementiel - Signature d'un contrat de cession avec la société CABUCHO EXPLOITATION

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la société CABUCHO EXPLOITATION, sise 39 Avenue Georges V – 75008 Paris, pour une représentation du spectacle « N°5 de CHOLLET », avec Christelle Chollet, le 26 mars 2021 à 20H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 9 500,00 euros HT (Neuf mille cinq cents euros), soit 10 022,50 euros TTC (Dix mille vingt-deux euros et cinquante cents), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 11 juin 2020.

20.164 Décision de représentation en justice dans le cadre d'un contentieux en annulation

D É C I D E :

Article 1.- DE REPRESENTER la commune de Vigneux-sur-Seine en justice dans une procédure contentieuse en annulation engagée par la SCCV CONCORDE, et ayant pour objet :

- d'annuler la délibération n° 20.051 du 24 février 2020 par laquelle le conseil municipal de Vigneux-sur-Seine a autorisé l'acquisition, par la commune de Vigneux-sur-Seine, de la parcelle cadastrée AR 241, propriété de la CPAM ;

- de condamner la commune de Vigneux-sur-Seine à verser à la SCCV Vigneux-Concorde la somme de trois mille cinq cents euros (3 500 €) au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative,

Article 2 - DE PRÉCISER que la commune de Vigneux-sur-Seine entend contester l'ensemble des arguments présentés et en particulier qu'aucune illégalité n'a été commise par la commune dans le cadre du vote de cette délibération, cette dernière ayant été motivée, précise, conforme, et s'inscrivant dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de la Place du 8 Mai 1945.

Article 3.- D'IMPUTER les dépenses résultant de ce contentieux à l'exercice budgétaire correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.165 Événementiel - Signature d'un contrat de prestations de services avec la société « Au Pays des Kangourous » dans le cadre du Village de Noël (Edition 2020)

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de prestations de services avec la société Au Pays des Kangourous, sise Z.A Les Marceaux – Allée Jean Chaptal – 78710 Rosny/Seine pour la mise en place d'animations, à destination du public, les 12 et 13 décembre 2020, au sein du Parc du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende, 91270 Vigneux-sur-Seine.

Les animations proposées s'organiseront de la manière suivante :

Manège Petit Train 1900 14 places, avec assistant technique (2jours),

Carrousel ancien avec assistant technique (2 jours),

Stand forain ancien Bouffe balles (2 jours),

Stand forain Tir à l'Arc (2 jours),

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant total de 5 750,00 euros HT (Cinq mille sept cent cinquante Euros), soit 6 900,00 euros TTC (Six mille neuf cents Euros), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.166 Culture - Signature d'un contrat de cession avec la société TCHOLELE PRODUCTIONS

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la société TCHOLELE PRODUCTIONS, représentée par Madame Fanny Jourdan en qualité de Gérante, sise 7 rue Ganneron 75018 Paris, pour une représentation du spectacle « ENSEMBLE », avec Donel Jack'sman, le 6 mars 2021 à 20H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 5 150 euros HT (Cinq Mille Cent Cinquante Euros), soit 5 433,25 euros TTC (Cinq mille quatre cent trente trois Euros et vingt cinq Cents), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.167 Culture - Signature d'un contrat de cession avec la société Jean-Marc DUMONTET PRODUCTION

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la société JEAN-MARC DUMONTET PRODUCTION, représentée par Monsieur Jean-Marc Dumontet, en qualité de Gérant, sise 14 rue du Palais de l'Ombrière 33000 Bordeaux , pour une représentation du spectacle VERINO « FOCUS » le 5 juin 2021 à 20H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 10 000,00 € HT (dix mille euros) soit 10 550,00 € TTC (dix mille cinq cent cinquante euros), dont un avoir à déduire d'un montant de 4 114,50 € (quatre mille cent quatorze euros et cinquante cents) au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.168 Culture - Signature d'un contrat de cession avec la Compagnie La Petite Porte

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la Compagnie « La Petite Porte », représentée par Madame Jeanne Pire-Lecomte, en qualité de Présidente, sise Maison des Associations – boîte 91 – 15 Passage Ramey 75018 Paris, pour une représentation du spectacle jeune public « LAVE L'ILÔT », le 28 février 2021 à 15H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 1 500,00 € TTC (Mille cinq cents euros), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.169 Culture - Signature d'un contrat de cession avec l'Association Parcours en Scènes

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec l'Association Parcours en Scène représentée par Madame Michèle Delallée en qualité de Présidente, sise 54 Boulevard des Mûriers 94210 La Varenne-Saint-Hilaire, pour une représentation du concert-spectacle « ROGER CACTUS », le 5 décembre 2020 à 14H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 1 200,00 € TTC (Mille deux cents euros), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.170 Évènementiel - Signature d'un contrat de prestation de service pour un artiste caricaturiste au Village de Noël (Edition 2020) avec l'entreprise Sacha Events

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de prestation de service, dans le cadre de l'organisation du Village de Noël, les 12 et 13 décembre 2020, avec l'entreprise Sacha Events, sise 32 rue de Pontoise 95160 Montmorency, pour un artiste caricaturiste à raison de 4 heures par après-midi, au sein du Parc Municipal du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende – 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 900,00 € TTC (Neuf cents Euros), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.171 Évènementiel - Signature d'un contrat de prestation de service l'animation micro du Village de Noël (Edition 2020) avec l'entreprise Sacha Events

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de prestation de service, dans le cadre de l'organisation du Village de Noël, les 12 et 13 décembre 2020, avec l'entreprise Sacha Events, sise 32 rue de Pontoise 95160 Montmorency, pour une animation micro de 11 h 00 à 20 h 00 le samedi et de 11 h 00 à 19 h 00 le dimanche, au sein du Parc Municipal du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende – 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 900,00 € TTC (Neuf cents Euros), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.172 Évènementiel - Signature d'un contrat de prestation de service pour la tenue d'un atelier de maquillage pour enfants dans le cadre du Village de Noël (Edition 2020)

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier maquillage et de tatouos éphémères pour enfants, dans le cadre du Village de Noël 2020, avec Cécilia Da Costa, maquilleuse professionnelle, sise 9 avenue Racine – 77380 Combs la Ville, les 12 et 13 décembre 2020, Parc du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende, 91270 Vigneux-sur-Seine,

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 600 € TTC (Six cents euros), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.173 Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) – Signature d'un contrat d'abonnement avec HAPPYNEURON

D É C I D E :

Article 1.- D'ACCEPTER et DE SIGNER la proposition faite par la société HAPPYNEURON, sise 52 quai Rambaud – 69002 Lyon, permettant l'accès à des logiciels destinés aux professionnels de santé, via un abonnement dénommé « HappyNeuron Pro ».

Article 2.- PRECISE que la dépense s'élève à 936 € TTC à verser en une fois, correspondant à un abonnement mensuel de 39 € sur une durée de 24 mois.

Article 3.- D'IMPUTER la dépense en résultant au budget de l'exercice en cours du CMPP.

Vigneux-sur-Seine, le 24 juin 2020.

20.174 Culture - Signature d'un contrat de cession avec la société ADA PRODUCTIONS

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la société ADA PRODUCTIONS, représentée par Monsieur Olivier Payre en qualité de Gérant, sise 103 rue du Chemin Vert 75010 Paris, pour une représentation du spectacle « DE QUOI JE ME MÊLE ! », le 7 mars 2021 à 16H00, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux-sur-Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 5 500 € HT (Cinq mille cinq cents euros), soit 5 802,50 € TTC (Cinq mille huit cent deux euros et cinquante cents), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 26 juin 2020.

20.175 CM2003 – Transport et traitement du gazon synthétique du Centre sportif Georges Brassens

D É C I D E :

Article 1.- D'ACCEPTER et DE SIGNER le marché de transport et traitement du gazon synthétique du Centre Sportif Georges Brassens avec l'entreprise SINO RECYCLING SEGONDAND SAS située 73 Cours Albert Thomas à 69000 Lyon pour un montant de 17 173,00 euros H.T. soit 20 607 euros T.T.C.

Article 2.- DE PRÉCISER que le délai prévisionnel de chargement et d'évacuation du gazon synthétique vers le centre de traitement est de 3 jours ouvrés.

Article 3.- D'IMPUTER la dépense en résultant à l'exercice budgétaire correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 26 juin 2020.

20.176 MAPA 678 – Fourniture en produits et matériels d'entretien courant et produits d'hygiène courant – lot 3 « sacs poubelles » – Signature d'un avenant n° 1.

D É C I D E :

Article 1.- D'ACCEPTER et DE SIGNER l'avenant n°1 au marché public de fourniture en produits et matériels d'entretien courant et produits d'hygiène courant –lot 3 « sacs poubelles » avec la Société DAUGERON située 12 Route de Montigny à 77816 Moret-sur-Loing.

Article 2.- PRÉCISE que le nouveau montant maximum annuel de commande du marché est de 4 600 euros T.T.C., soit 600 € TTC d'augmentation. Cette hausse est due au surcroît de commande lié à la crise sanitaire.

Article 3.- D'IMPUTER la dépense en résultant à l'exercice budgétaire correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 26 juin 2020.

20.177 MAPA 756 – Acquisition et livraison de mobilier scolaire – Signature d'un avenant n°1

D É C I D E :

Article 1.- D'ACCEPTER et DE SIGNER l'avenant n°1 au marché public d'acquisition et livraison de mobilier scolaire avec l'entreprise Saonoise de Mobilier, située 117 de l'allée du Breuchin 70300 Froideconche, ayant pour objet de rectifier une erreur matérielle sur l'éco-contribution de l'article « tableau triptyque 202b » constatée sur le Bordereau des Prix Unitaires.

Article 2.- DE PRÉCISER que les montants de commande du marché ne sont pas modifiés par le présent avenant.

Article 3.- D'IMPUTER la dépense en résultant à l'exercice budgétaire correspondant

Vigneux-sur-Seine, le 26 juin 2020.

20.178 Jeunesse – Commande d'entrées pour différents spectacles et activités ludiques au Parc Astérix

D É C I D E :

Article 1.- D'ACCEPTER et DE SIGNER l'offre du Parc Astérix, BP 8 - 60128 Plailly, pour la commande de droits d'entrées à différents spectacles et activités ludiques, le 16 juillet 2020 et le 20 août 2020.

Article 2.- DE PRÉCISER que chaque groupe participant à ces deux sorties est composé de cinquante-cinq personnes (quarante-neuf jeunes plus six animateurs).

Article 3.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 2 414 euros (1 207 euros pour chaque sortie) au budget de l'exercice 2020.

Vigneux-sur-Seine, le 26 juin 2020.

20.179 Culture - Signature d'un contrat de cession avec la société ADA PRODUCTIONS

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la société ADA PRODUCTIONS, représentée par Monsieur Olivier Payre en qualité de Gérant, sise 103 rue du Chemin Vert 75010 Paris, pour une représentation du spectacle « DÎNER DE FAMILLE », de Pascal Rocher et Joseph Gallet, le 30 janvier 2021 à 20H30, Centre Georges Brassens, 1 bis rue du Maréchal Leclerc – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 5 500 euros HT (Cinq mille cinq cents euros), soit 5 802,50 euros TTC (Cinq mille huit cent deux euros et cinquante cents), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 30 juin 2020

20.180 Centre social l'Amandier - Signature d'une convention avec l'association BREDDA

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER la convention avec l'association BREDDA, 66 rue Pierre, 91230 MONTGERON pour animer un atelier « jardinerie » le 31 juillet 2020 de 14h00 à 17h00 au jardin Guy de la Brosse pour un public familial de 12 personnes maximum par atelier.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 200 euros TTC (deux cents euros) au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 30 juin 2020.

20.181 Centre Social l'Amandier - Signature d'une convention avec ZÖÖM HOME DECO

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER la convention avec ZÖÖM HOME DECO représentée par Agnès BOURROUX, 127 avenue de la République, 91230 Montgeron pour l'animation d'ateliers créatifs, pour un public familial de 10 personnes, les 23 et 30 juillet de 10h30 à 12h30, dans les locaux du centre social l'Amandier.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 400 euros TTC (quatre cents euros) au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 30 juin 2020.

20.182 Centre social l'Amandier - Signature d'une convention avec Sandrine SANANES

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER la convention avec Sandrine SANANES, 12, avenue Benoît Lévy 94160 Saint-Mandé, pour la mise en place d'un stage de découverte du modelage de l'argile les 15, 16 et 20 juillet 2020, de 14h30 à 16h, pour 10 personnes, à partir de 8 ans.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 790 euros TTC (sept cent quatre-vingt-dix euros) au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 30 juin 2020.

20.183 Centre Social l'Amandier - Signature d'une convention avec Nouvelle Vie

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER la convention avec Nouvelle Vie représentée par Rokia MELIANI, 2 rue du Bac d'Ablon, 91270 Vigneux-sur-Seine pour l'animation d'ateliers créatifs, pour un public familial, le 20 août et le 27 août 2020 de 10h30 à 12h30 pour 10 personnes, dans les locaux du centre social l'Amandier.

Article 2 - D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 400 euros TTC (quatre cents euros) au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 30 juin 2020.

20.184 Académie des Sports - Signature d'un contrat avec « Archers de Draveil Sénart Val de Seine »

D É C I D E :

- Article 1.- DE SIGNER la proposition de partenariat avec l'association les Archers de Draveil – Sénart Val de Seine, sise 44 rue Charles Mory – 91210 Draveil pour la mise en place de stages.
- Article 2.- DE PRECISER que ces stages seront proposés aux enfants fréquentant l'Académie des Sports de la ville de Vigneux-sur-Seine (de 8 à 14 ans), du 7 au 9 juillet 2020 et du 4 au 6 août 2020, chaque séance ayant une durée de deux heures.
- Article 3.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant total de 120.00 € au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 30 juin 2020.

20.185 Événementiel - Signature d'un contrat de prestation de service avec la société Delta Services Organisation dans le cadre du Village de Noël 2020

- Article 1.- DE SIGNER un contrat de prestation de service pour une animation « La Fête aux Enfants », avec la société Delta Services Organisation, sise 15 rue Cugnot – 75018 Paris, les 12 et 13 décembre 2020, entre 11H00 et 19H00 au sein du Parc municipal du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende, 91270 Vigneux-sur-Seine
- Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 1 910,00 euros HT (Mille Neuf Cent Dix Euros) soit 2015,05 euros TTC (Deux Mille Quinze Euros et Cinq Cents), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

20.186 Événementiel - Signature d'une convention pour la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours (DPS) avec le Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne et l'Association des Secouristes Français Croix Blanche de Bondoufle

D É C I D E :

- Article 1.- DE SIGNER une convention pour la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours (DPS) avec le Comité Départemental des Secouristes Croix Blanche de l'Essonne, représenté par Walter HENRY en qualité de Président, sise 14 rue des Eteules 91540 Mennecy et l'Association des Secouristes Français Croix Blanche de Bondoufle, représentée par Walter HENRY, sise 35 rue Gabriel Jaillard 91070 Bondoufle, les 12 et 13 décembre 2020 de 11H00 à 20H00 (19H00 le dimanche), dans le cadre de la tenue du Village de Noël – Edition 2020 -, au sein du Parc du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende – 91270 Vigneux/Seine.
- Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 1 086,00 euros TTC (mille quatre-vingt-six euros), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

20.187 Événementiel - Signature d'un contrat de prestation de service avec la société Delta Services Organisation dans le cadre du Village de Noël 2020

D É C I D E :

- Article 1.- DE SIGNER un contrat de prestation de service pour une déambulation d'un Père Noël, dans le cadre du Village de Noël 2020, avec la société Delta Services Organisation, sise 15 rue Cugnot – 75018 Paris, les 12 et 13 décembre 2020, au sein du Parc Municipal du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allende, 91270 Vigneux-sur-Seine.
- Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 542,00 euros HT (Cinq cent quarante-deux euros) soit 650,40 euros TTC (Six cent cinquante euros et quarante Cents), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

20.188 Événementiel - Signature d'un contrat de prestation de service avec la société Delta Services Organisation dans le cadre de l'arbre de Noël 2020, des enfants du personnel

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de prestation de service pour une déambulation d'un Père Noël, dans le cadre de l'arbre de Noël des enfants du personnel, avec la société Delta Services Organisation, sise 15 rue Cugnot – 75018 Paris, le 5 décembre 2020, de 14H à 17H30, Centre Brassens, 1 Bis rue du Maréchal Leclerc, 91270 Vigneux-sur-Seine,

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 260,00 euros HT (Deux Cent Soixante Euros) soit 312 euros TTC (Trois Cent Douze Euros), au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

20.189 Culture - Signature d'un contrat de cession avec la SARL « Le Mur du Songe »

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER un contrat de cession avec la SARL « Le Mur du Songe », représentée par Monsieur Jérôme Nicolet en qualité de Gérant, sise 22 rue de la Tour d'Auvergne 44200 Nantes, pour une représentation du concert « GAINSBOURG FOR KIDS », le 20 juin 2021 à 16H00, Parc Municipal du Gros Buisson, 16 rue du Président Salvador Allendé – 91270 Vigneux/Seine.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant, d'un montant de 3 500,00 euros HT (Trois mille cinq cent euros), soit 3 692,50 euros TTC (Trois mille six cent quatre-vingt-douze euros et cinquante Cents), au budget de l'exercice correspondant.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

20.190 Centre social l'Amandier - Signature d'une convention avec la société Nerolia

Article 1.- DE SIGNER la convention avec la société Nerolia, 1 rue Gager-Gabillot 75015 PARIS pour la mise en place d'un stage de découverte de l'art du parfumeur le jeudi 6 août 2020, à raison de 2 ateliers de 2 heures, pour 10 personnes par atelier.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 500 euros TTC (cinq cents euros) au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

20.191 Centre social l'Amandier - Signature d'une convention avec l'association Compagnie Arti-Zanat'

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER la convention avec l'association Compagnie Arti-zanat', 15 Passage Ramey, 75018 PARIS, pour l'animation de 3 ateliers « retrouvailles autour du thé », les 9, 16 et 23 juillet 2020 de 15h à 17h, invitant les habitants aux échanges et au partage autour de leurs appréhensions liées au contexte sanitaire.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 500 euros TTC (cinq cents euros) au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

20.192 Centre social l'Amandier - Signature d'une convention avec ZD CREATIONS

D É C I D E :

Article 1.- DE SIGNER la convention avec ZD CREATIONS, sise 61 rue George Sand, 91270 Vigneux-sur-Seine pour animer les ateliers :

du vendredi 10 juillet 2020 pour la fabrication d'après solaire bio corps et cheveux (10 personnes),

du jeudi 16 juillet 2020 pour la fabrication de vernis à ongles bio (10 personnes),

et 2 ateliers en automne 2020 (dates, horaire et thèmes à définir),

dans le but de sensibiliser le public à une démarche de production et de consommation responsable et solidaire.

Article 2.- D'IMPUTER la dépense en résultant d'un montant total de 840 euros TTC (huit cent quarante euros) au budget de l'exercice en cours.

Vigneux-sur-Seine, le 2 juillet 2020.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

19.195 Séance à huis clos

À L'UNANIMITÉ,

Article 1.- DÉCIDE de se réunir et de délibérer à huis clos sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente séance.

20.196 Signature d'un protocole de partenariat préalable à la création de la ZAC du NPNRU de « la Croix Blanche – place du 8 mai 1945 » pour la conception et la conduite du projet d'aménagement

Par 32 voix POUR,

2 voix contre Patrice Allio, Julie Ozenne

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu.

Article 1.- APPROUVE les termes du Protocole de partenariat, préalable à la création de la ZAC du quartier prioritaire d'intérêt régional du NPNRU de « La Croix Blanche – Place du 8 mai 1945 » à Vigneux-sur-Seine, pour la conception et la conduite du projet d'aménagement, annexé à la présente délibération.

Article 2.- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit Protocole et tous les documents s'y rapportant avec les différents partenaires concernés.

Article 3.- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des formalités liées à la validation de ledit Protocole et à engager sa mise en œuvre dans les conditions et les engagements précisés.

20.197 Actualisation des montants de la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures (TLPE) à compter du 1^{er} janvier 2021

Par 34 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne

Article 1.- DÉCIDE d'actualiser pour 2021 les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.), applicables sur le territoire de la commune.

Article 2.- FIXE ainsi qu'il suit les tarifs de la TLPE applicables à compter du 1er janvier 2021 :

	Montant de la TLPE applicable en 2021 (par m ² et par an) :
Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques de moins de 50 m ²	16,20 €
Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques de plus de 50 m ²	32,40 €
Dispositifs publicitaires et préenseignes sur support numérique de moins de 50 m ²	48,60 €
Dispositifs publicitaires et préenseignes sur support numérique de plus de 50 m ²	97,20 €
Enseigne inférieure ou égale à 7 m ²	Exonération
Enseigne inférieure ou égale à 12 m ²	16,20 €
Enseigne inférieure ou égale à 50 m ²	32,40 €
Enseigne de plus de 50 m ²	64,80 €

Article 3.- PRÉCISE que les recettes en résultant seront imputées au budget de l'exercice correspondant.

20.198 Débat et arrêt du compte de gestion 2019 de la Commune

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne, Bouchra Khiair, Jean-Louis Passarrieu.

Article 1.- DECLARE que le compte de gestion de la commune, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Article 2.- ARRETE le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2019 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice dans les écritures telles que résumées aux tableaux ci-dessous :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	25 338 809,13	40 979 484,17	66 318 293,30
Titres de recettes émis (b)	15 973 154,15	42 597 398,48	58 570 552,63
Réductions de titres (c)	906 071,77	3 184 245,05	4 090 316,82
Recettes nettes (d = b - c)	15 067 082,38	39 413 153,43	54 480 235,81

DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	25 338 809,13	40 979 484,17	66 318 293,30
Mandats émis (f)	15 652 500,99	36 577 434,33	52 229 935,32
Annulations de mandats (g)	847,44	1 032 175,05	1 033 022,49
Dépenses nettes (h = f - g)	15 651 653,55	35 545 259,28	51 196 912,83
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 867 894,15	3 283 322,98
(h - d) Déficit	584 571,17		

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
Budget principal :					
INVESTISSEMENT	-3 472 869,27	0,00	-584 571,17	0,00	-4 057 440,44
FONCTIONNEMENT	5 337 741,05	2 922 455,58	3 867 894,15	0,00	6 283 179,62
TOTAL	1 864 871,78	2 922 455,58	3 283 322,98	0,00	2 225 739,18

20.199 Compte administratif Ville - Vote du compte administratif pour l'exercice 2019

Par 31 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu.

Article 1.- DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation faite par chapitre du compte administratif 2019 de la Ville.

Article 2.- ARRETE le compte administratif présenté et joint en annexe.

Article 3.- CONSTATE la conformité du compte administratif et du compte de gestion.

Article 4.- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Article 5.- ARRETE l'excédent de la section de fonctionnement 2019 pour un montant **6 283 179,62 €**.

Article 5.- ARRETE le déficit de la section d'investissement 2019 pour un montant **4 057 440,44 €**.

Article 6.- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

OPERATIONS REELLES	39 404 950,40 €
Chapitre 013 - Atténuation des charges	44 853,78 €
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes directes	1 357 333,93 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	20 719 588,68 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	16 177 360,99 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	464 770,10 €
Chapitre 76 - Produits financiers	44 290,33 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	596 752,59 €

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	8 203,03 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	8 203,03 €
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 415 285,47 €

MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 41 828 438,9 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

OPERATIONS REELLES	34 683 617,59 €
Chapitre 011 - Charges à caractère général	6 979 219,98 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	23 689 745,01 €
Chapitre 014 - Atténuations de produits	560 551,70 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	2 631 875,44 €
Chapitre 66 - Charges financières	705 950,58 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	116 274,88 €
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	861 641,69 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	861 641,69 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	35 545 259,28€

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

OPERATIONS REELLES	14 205 440,69 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 002 936,61 €
Chapitre 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	2 922 455,58 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	5 959 008,56 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	364,20 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	19 204,14 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées (y compris compte 165)	4 301 471,60 €
OPERATIONS D'ORDRE	861 641,69 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	861 641,69 €
RESTES A REALISER :	3 046 101,04€
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	18 113 183,42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

OPERATIONS REELLES	15 643 450,52 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds et réserves	456 208,59€
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	3 314 098,37 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	134 096,81 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	100 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	8 896 421,82 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	2 735 302,05 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	7 322,88 €
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	8 203.03 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	8 203,03 €
Chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté	3 472 869,27 €
RESTES A REALISER :	2 727 735,45€
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21 852 258,27 €

20.200 Budget ville - Affectation définitive des résultats 2019 de la Commune.

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu.

Article 1.- AFFECTE une partie de l'excédent de la section de fonctionnement 2019 au compte 1068 intitulé « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de **3 739 074,85 €**.

Article 2.- PREPEND le solde du résultat de fonctionnement 2019 au compte 002 intitulé « Résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de **2 544 104,77 €**.

20.201 Budget Ville – Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement « Projet » – Travaux de construction et d'extension gymnase Baquet

Par 36 voix POUR,

3 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy.

Article 1. - DÉCIDE de modifier l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessous :

N°AP	Intitulé	AP	Réalisé 2019	CP 2020	CP 2021
AP1901	Travaux de construction et d'extension du Gymnase Baquet	4 200 000	3 360	1 000 000	3 196 640
	Financement prévisionnel :				
	. Autofinancement :	500 000			
	. FCTVA :	688 968			
	. Subvention d'équipement	828 266			
	. Emprunt	2 182 766			

20.202 Budget Ville – Vote du budget primitif pour l’année 2020

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1. - VOTE le budget primitif 2020 en équilibre pour la Commune, tel qu’il est présenté dans la vue d’ensemble :

	BUDGET PRIMITIF 2020	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	42 551 061,87 €	42 551 061,87 €
Investissement	21 139 347,84 €	21 139 347,84 €
TOTAL BUDGET	63 690 409,71 €	63 690 409,71 €

Article 2. - PRECISE que le présent budget a été voté par chapitre conformément à l’article L.2312-2 du Code des Collectivités Territoriales, tant pour la section d’investissement que pour la section de fonctionnement.

Les opérations réelles :

CHAPITRE 013 - ATTENUATION DES CHARGES : 25 000,00 €

32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu.

CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES : 1 172 361,00 €

32 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu,

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

CHAPITRE 73 - IMPÔTS ET TAXES : 21 819 447,96 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : 16 226 371,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 374 498,20 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 76 – PRODUITS FINANCIERS : 30 323,91 €

Par 33 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

3 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne, Jean-Louis Passarrieu.

CHAPITRE 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS : 335 000,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

Opérations d'ordre de section à section :

CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION : 23 955,03 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

Résultat de fonctionnement anticipé :

CHAPITRE 002 : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE : 2 544 104,77 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT dont le montant s'élève à **42 551 061,87 €** comprennent :

Les opérations réelles :

CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL : 8 316 314,54 €

Par 32 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL : 24 370 340,00 €

Par 32 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

CHAPITRE 014 – ATTENUATIONS DE PRODUITS : 1 718 242,00 €

Par 32 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 2 584 074,02 €

Par 32 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES : 666 549,66 €

Par 32 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES : 105 400,00 €

Par 32 voix POUR,

5 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

Opérations d'ordre de section à section :

CHAPITRE 023 – VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 4 012 141,65 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS :

778 000,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT dont le montant s'élève à **21 139 347,84 €** comprennent :

Les opérations réelles :

CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES : 5 829 074,85 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : 35 000,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES : 6 908 530,30 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 0,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 024 – PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS : 530 000,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 500,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

Opérations d'ordre de section à section :

CHAPITRE 021 – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 4 012 141,65 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION :

778 000,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

RESTES A REALISER EN RECETTES : 3 046 101,04€

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT dont le montant s'élève à **21 139 347,84€** comprennent :

Les opérations réelles :

CHAPITRE 10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES : 531 137,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES : 3 503 100,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 284 800,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 8 080 649,78 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,
4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS : 1 929 830,14 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,
4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 700,00 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,
4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

Opérations d'ordre de section à section :

CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION :

23 955,03 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,
4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :

CHAPITRE 001 – SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE : 4 057

440,44 €

Par 32 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,
4 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne Bouchra Khiar, Jean-Louis Passarrieu

RESTES A REALISER EN DEPENSES : 2 727 735,45 €

20.203 Débat et arrêt du compte de gestion 2019 du budget annexe CMPP

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

Article 1.- DECLARE que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves.

Article 2.- ARRETE le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2019 dont les écritures sont résumées aux tableaux ci-dessous.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	71 346,65	715 584,60	786 931,25
Titres de recettes émis (b)	7 041,11	885 238,07	892 279,18
Réductions de titres (c)	0,00	149 202,98	149 202,98
Recettes nettes (d = b - c)	7 041,11	736 035,09	743 076,20
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	71 346,65	715 584,60	786 931,25
Mandats émis (f)	6 284,87	573 242,65	579 527,52
Annulations de mandats (g)	0,00	100	100
Dépenses nettes (h = f - g)	6 284,87	573 142,65	579 427,52

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	756,24	162 892,44	163 648,68
(h - d) Déficit			

	RESULTAT INCORPORE AU BUDGET DE L'EXERCICE 2018 EN INVESTISSEMENT ET 2017 EN FONCTIONNEMENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
Budget principal :				
INVESTISSEMENT	62 671,85	0,00	756,24	63 428,09
FONCTIONNEMENT	62 525,41	0,00	162 892,44	225 417,85
TOTAL	125 197,26	0,00	163 648,68	288 845,94

Article 2. - AUTORISE Monsieur le Maire, à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus.

20.204 Compte administratif CMPP - Vote du compte administratif pour l'exercice 2019

Par 33 voix POUR,

- 5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.
- Article 1.- DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation faite par chapitre du compte administratif 2019 du CMPP.
- Article 2.- ARRETE le compte administratif présenté et annexé à la présente délibération.
- Article 3.- ARRETE l'excédent de la section de fonctionnement 2019 pour un montant de 225 417,85 €.
- Article 4.- ARRETE l'excédent de la section d'investissement 2019 pour un montant de 63 428,09 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

OPERATIONS REELLES	798 560,50 €
Chapitre 017 - Groupe I - Produits de la tarification.	736 034,20 €
Chapitre 018 - Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation	0,89 €
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté.	62 525,41 €
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	798 560.50 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

OPERATIONS REELLES	567 913,90 €
Chapitre 011 - Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	19 959,96 €
Chapitre 012 - Groupe II - Dépenses afférentes au personnel.	501 735,62 €
Chapitre 016 - Groupe III - Dépenses afférentes à la structure.	46 218,32 €
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	5 228,75 €
Chapitre 016 - Groupe III - Dépenses afférentes à la structure.	5 228,75 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	573 142,65 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	225 417,85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

OPERATIONS REELLES	64 484,21 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	1812,36 €
Chapitre 001 – Résultat d'investissement reporté.	62 671,85 €
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	5 228,75 €
Chapitre 28 – Amortissement des immobilisations.	5 228,75 €
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	69 712,96 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

OPERATIONS REELLES	6 284,87 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles.	6 284,87 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 284,87 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE	63 428,09 €
RESTE A REALISER 2019	600.39€

20.205 Budget annexe du C.M.P.P. - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 - Affectation du résultat d'investissement 2019

Par 34 voix POUR,

- 5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.
- Article 1.- DÉCIDE d'affecter sur l'exercice 2020 le résultat de fonctionnement 2018 pour un montant de 189 294,36 € au compte 002 « Excédent de fonctionnement ».

- Article 2.- DÉCIDE d'affecter sur l'exercice 2020 le résultat d'investissement 2019 pour un montant de 63 428,09 € au compte 001 « Excédent d'investissement ».
- Article 3.- PRÉCISE que cette affectation des résultats sera intégrée dans la prochaine décision modificative.

20.206 Budget CMPP – Vote du budget primitif pour l'année 2020

Article 1.- VOTE le budget primitif 2020 pour le CMPP, tel qu'il est présenté, s'équilibrant ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	803 012.64 €	6 283.77 €
Recettes	803 012.64 €	6 283.77 €

Article 2.- PRECISE que le présent budget a été voté conformément à l'article L2312.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, tant pour la section d'investissement que pour la section de fonctionnement.

Les votes ont été les suivants :

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT dont le montant s'élève à **sans mesure nouvelle 685 584.60 € et avec mesures nouvelles à 803 012.64 €** comprennent :

Les opérations réelles :

GROUPE I – PRODUITS DE LA TARIFICATION : sans mesure nouvelle à 685 584.60 € et avec mesures nouvelles à 803 012.64 €

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT dont le montant s'élève à **sans mesure nouvelle 685 584.60 € et avec mesures nouvelles à 803 012.64 €** comprennent :

Les opérations réelles :

GROUPE I – DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE : 22 251.00 €

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

GROUPE II – DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL : sans mesure nouvelle 595 201.91 € et avec mesures nouvelles 663 450.35€

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

GROUPE III – DEPENSES AFFERENTES À LA STRUCTURE : sans mesure nouvelle 68 131.69 € et avec mesures nouvelles à 117 311.29 €

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

Opérations d'ordre de section à section :

GROUPE III – DEPENSES AFFERENTES À LA STRUCTURE : 5 271.21 €

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT dont le montant s'élève à **6 283.77€** comprennent :

Les opérations réelles :

CHAPITRE 10 – APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES : 1 012.56 €

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

Opérations d'ordre de section à section :

CHAPITRE 28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS : 5 271.21 €

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT dont le montant s'élève à **6 283.77 €** comprennent :

Les opérations réelles :

Chapitre 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 6 283.77 €

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

20.207 Signature d'une convention d'objectifs entre l'association sportive Judo Club Olympique de Vigneux-sur-Seine (JCOV) et la Commune de Vigneux-sur-Seine

Par 33 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

Colette Koeberlé ne prend pas part au vote en raison de ses fonctions au sein de l'association.

Article 1.- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Judo Club Olympique de Vigneux-sur-Seine (JCOV), sise CSC G. Brassens, au 1 rue du Maréchal Leclerc, annexée à la présente délibération.

Article 2.- DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association JCOV d'un montant de 30 500,00 €.

Article 3.- PRECISE que cette subvention sera versée sur le compte de l'association et imputée sur l'exercice 2020.

20.208 Signature d'une convention d'objectifs entre l'association sportive Football Club Olympique de Vigneux sur Seine (F.C.O.V) et la Commune de Vigneux-sur-Seine

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

Article 1.- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Football Club Olympique de Vigneux-sur-Seine (F.C.O.V), sise Maison des Sports, au 150 avenue Henri Barbusse, annexée à la présente délibération.

Article 2.- DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association F.C.O.V d'un montant de 26 500,00 €.

Article 3.- PRECISE que cette subvention sera versée sur le compte de l'association et imputée sur l'exercice 2020.

20.209 Signature d'une convention d'objectifs entre l'association sportive Entente Cycliste Montgeron-Vigneux-sur-Seine (E.C.M.V) et la Commune de Vigneux sur Seine

Par 34 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy, Patrice Allio, Julie Ozenne.

Article 1.- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Entente Cycliste de Montgeron-Vigneux sur Seine (E.C.M.V), sise 54 rue de Mainville à Montgeron, annexée à la présente délibération.

Article 2.- DÉCIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association E.C.M.V d'un montant de 19 000, 00 €.

Article 3.- PRECISE que cette subvention sera versée sur le compte de l'association et imputée sur l'exercice 2020.

20.210 Signature d'une convention de partenariat et de réciprocité entre la ville de Vigneux-sur-Seine et la ville d'Athis-Mons relative à la scolarisation des élèves des écoles publiques du 1^{er} degré.

Par 36 voix POUR,

3 absentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy.

Article 1.- APPROUVE la conclusion d'une convention entre la commune de Vigneux-sur-Seine et la commune d'Athis-Mons, fixant le principe de la gratuité d'accueil d'élèves de l'autre commune.

Article 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

20.211 Tableau des emplois – Modification n° 3 du tableau des effectifs de la VILLE

Par 34 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

Article 1.- DÉCIDE d'adopter les modifications du tableau des emplois, comme présenté ci-dessous compte tenu de la modification à apporter à certains emplois sur des profils de recrutement dans le respect des carrières des candidats :

Intitulé du poste	Ancienne situation						Nouvelle situation					
	Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Ancien grade (Suppression)	Ancien effectif	Nouvel effectif	Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Nouveau grade (Création)	Ancien effectif	Nouvel effectif
Agent de gestion comptable	Administrative	Adjoint administratifs territoriaux	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	30	29	Administrative	Adjoint administratifs territoriaux	C	Adjoint administratif territorial	31	32
Agent de surveillance des voies publiques	Administrative	Adjoint administratifs territoriaux	C	Adjoint administratif territorial	32	31	Technique	Adjoint techniques territoriaux	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	89	90
Accueillante petite enfance	Technique	Adjoint techniques territoriaux	C	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	90	89	Technique	Adjoint techniques territoriaux	C	Adjoint technique territorial	107	108

Article 2.- ARRETE le nombre de postes figurant désormais au tableau des effectifs de la VILLE :

	Postes ouverts	Dont : Temps non complet
Effectifs permanents	611	25

Article 3.- PRECISE que les crédits correspondants sont prévus au budget de la Commune.

20.212 Personnel communal – VILLE– Création d'emplois permanents

Par 34 voix POUR,

3 voix contre Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Benjamin Cauchy,

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

Article 1.- DÉCIDE de créer, les emplois permanents suivants :

Intitulé de l'emploi	Mission(s)	Temps Complet	Durée hebdomadaire	Catégorie	Cadre d'emploi	Grade
Coordinateur « Mission réussite citoyenne »	Établir par une démarche de mission réussite citoyenne, la relation entre des personnes ou une personne et une structure identifiée en lien avec les partenaires du territoire.	1	35 h	C	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique territorial
Instructeur des autorisations d'urbanisme	Instruire les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme	1	35 h	C	Adjoint administratifs Territoriaux	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe

Article 2.- ARRÊTE le nombre d'emplois figurant désormais au tableau des emplois de la VILLE :

Emplois permanents	Dont : Temps non complet
613	25

Article 3.- PRECISE que les crédits correspondants sont prévus au budget.

La séance est levée à 22 h 10.

LE MAIRE

#signature#

Thomas CHAZAL.